



## **Réunion de quartiers :** **Bellevue, La Peine, La Genestière, Pomeyrol, Dieulefit, Moulinaud**

Jeudi 9 février 2018 – 18h30 – Espace G Sautel  
17 personnes

Elus présents : Eric PHETISSON, Jean PREVOST, Bernard RACANIERE, Marie-Françoise MONIER

Monsieur le maire informe les présents que d'habitude nos réunions de quartier sont tenues le samedi matin. La municipalité a souhaité les placer à un autre jour de la semaine pour permettre à plus de personnes d'y participer.  
Présentation des participants

### **Bilan des actions menées dans le quartier depuis la dernière réunion du 30 avril 2016**

Compteurs électriques Linky : pas dangereux a priori sur les ondes. Par contre la cour des comptes les a épinglés considérant que « les gains que les compteurs intelligents peuvent apporter aux consommateurs sont insuffisants. » Ils estiment qu'il est très coûteux pour les consommateurs et qu'ils n'en voient pas assez les bénéficiaires.

Techniquement les relevés sont faits à distance. A Visan, le dispositif sera opérationnel en 2021. Certains Visannais l'ont déjà fait installer. On peut suivre sa consommation par une application sur son portable. On peut faire son changement d'opérateur plus rapidement et très simplement.

Voirie et fossés : Refaire le chemin de la Peine : La chaussée est dégradée. Les quelques nids de poule à boucher se fera au printemps. Des coupes d'eau ont été réalisées mais ne sont pas suffisantes. La voie ne dispose pas d'assez de pente en travers pour évacuer l'eau. Les travaux sont assez lourds. Il faudra refaire une partie du tapis en enrobé, par exemple et surtout faire pencher la voie côté fossé. Les élus s'engagent à faire les travaux mais ne savent pas encore. Cette année, la commune a investi 100 000€ sur la voirie communale. Il y a énormément de chemins à refaire. Nous allons opérer une mutualisation avec la CCEPPG pour la voirie pour 3 ans : action pour 3 ans. 100 km de voirie à Visan.

Réparer la grille affaissée à l'angle de la Palisse : fait.

Camping de l'Hérein : Installation d'un stop + traçage au sol (mériterai d'être refait)

Miroir : Demande de placement d'un miroir car visibilité bloquée par des bambous Il semble plus judicieux de faire couper les bambous plus régulièrement pour libérer la vue des automobilistes. (A faire faire par les services techniques de la commune)

### **Questionnement des citoyens, réponses de la commune**

- *Installer l'éclairage public sur l'ensemble du Chemin de la Peine*

Réponse des élus : La commune a repris la compétence « éclairage public » en lieu et place de la CCEPPG. Nous ne pouvons répondre favorablement aujourd'hui car nous attendons le bilan financier de la part de la CCEPPG. Le projet plus général de la commune est de faire des économies en mettant des dispositifs moins gourmand en énergie (lampes à Led, baisse du niveau d'intensité de l'éclairage en fonction de l'heure, éteindre un lampadaire sur 2 dans la nuit). Notre idée est de faire un prêt pour ces travaux d'investissement et le rembourser sur les économies faites.

- *Priorité à droite partout dans l'agglomération. Comment faire pour que les conducteurs respectent les limitations de vitesse à 50 km/h dans Visan.*

Réponse des élus : les panneaux ne sont pas d'une grande efficacité. L'entrée officielle de la commune sur la route de Vaison a été déplacée au carrefour de Notre Dame des Vignes. Vitesse à 50 km/h. La commune va installer des panneaux indiquant la priorité à droite obligatoire dans l'agglomération à chaque entrée de Visan. Tous les autres panneaux seront enlevés.

- *Propreté : Descente à la cave coopérative depuis la route départementale (détritus, herbes folles)*

Réponse des élus : A priori cette partie n'est pas publique mais appartient aux riverains qui seront prévenu de leur obligation d'entretien. Les services techniques municipaux vont tout de même intervenir pour le nettoyage.

- *Questionnement des citoyens sur les opérations des services techniques faites sur la maison de M Isnard (Titi) :*  
Réponse des élus : La maison est fermée depuis 15 ans. Cette maison s'écroule et présente de graves dangers pour les riverains même si la façade semble impeccable. Un arrêté de péril a été pris par la commune. La maison a été placée en bien sans maître. Nous attendons maintenant les réponses du Tribunal de Grande Instance.
- *Qu'en est-il de la déviation du village entre Tulette et Valréas ?*  
Réponse des élus : Nous l'attendons depuis 40 ans. Notre position est de rapprocher la déviation des entrées du village afin que ceux qui souhaitent s'arrêter à Visan soient amenés à le faire. Par contre, les camions en particulier ne passeraient par le village. Le tracé de la déviation correspond à peu près au Chemin de l'Immolière. Pour le moment, nous n'avons pas de nouvelles du conseil départemental. Mais le projet semble mal engagé vu le coût.
- Le bureau de tabac débutera à vendre des paquets de cigarette dès vendredi
- Projet de zone artisanale de Tulette abandonnée par contre leur déviation est en bonne voie.
- Situation des commerces de Visan : la supérette (3 repreneurs potentiels) ; boulangerie de la place de la coconnière vendue ; le bureau de tabac revit de ses cendres  
La municipalité a installé 2 places minute près de la poste et nous avons négocié avec la cave de Visan pour un parking éphémère pendant l'été ce qui permet à tous de trouver des places de parking tout près du centre du village
- Des bornes de recharge pour véhicules électriques vont être installées sur le futur parking du stade Bellevue (le long de la cave) ; un accès piétonnier sera installer de ce parking jusqu'aux commerces (le long de la cour de l'école maternelle).
- Figuier à couper (en face de l'hacienda et maison Sinard)
- Talus de Appay qui s'affaisse ; il serait nécessaire de l'arraser.
- Bus de ligne régulière passerait par Bouchet. La municipalité questionnera les services « transport » du conseil régional.

### **Informations générales données par les élus.**

Restaurant scolaire + mise en conformité de l'école maternelle (élévateur) : 76% de subvention pour un budget total de 600 000€.

Rue Réchaussil qui se termine : 85 000€ pour la mairie. Pluvial créé. Projet de refaire la place de la Libération dans la continuité.

Révision PLU : les parcelles de votre quartier vont devenir non constructibles. En effet, l'Etat refuse maintenant les assainissements autonomes et poussent au branchement à l'assainissement collectif. La grande parcelle près de la Tapy sera constructible comme la zone Claron. Toutes les zones rendues constructibles seront branchées sur la station d'épuration.

Le conseil municipal a décidé de taxer les maisons fermées à Visan en particulier au centre du village. Cette démarche pousse déjà des propriétaires à vendre ce qui va développer les rénovations et l'apparition de logements à louer ou à acheter.

Jardins partagés : Ils seront livrés dans le mois qui vient.

Aménagement du tourne-à-gauche à Notre Dame : un arrêt-bus scolaire a été installé. La municipalité en a profité pour ramener l'entrée/sortie du village à ce niveau afin de réduire la vitesse des automobilistes à 50 km/h. Attention aux contrôles de gendarmerie qui ne manqueront pas de se mettre en place.